



Saint-Martial de Valette

GRAND JEU DE L'ÉTÉ
LE MAIRE A DISPARU!

AU SOMMAIRE :
INFOS COMMUNALES,
COM-COM...
DES NOUVELLES,
QUE DES BONNES !
ET TOUJOURS
NOTRE GRAND JEU
DE L'ÉTÉ AVEC DES
LIVRES À GAGNER !

ET ICI JE VAIS IMPLANTER
PLUSIEURS MILLIERS
DE PANNEAUX SOLAIRES !

OUI !
PROTÉGEONS
LA NATURE !

Juin 2024

SUR NOTRE COMMUNE...
UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE



"Le premier des plaisirs est de prodiguer les bienfaits" Voltaire

ALAIN LAGORCE

Martialaises, Martialais, Chers administrés,

L'été approche ainsi que les vacances pour la majorité d'entre vous, et il est temps pour moi de faire le point sur le premier semestre.

Malgré la météo maussade qui a marqué cette période, votre commune a connu des événements importants.

Tout d'abord, les travaux de rénovation thermique et énergétique du groupe scolaire sont entrés dans leur deuxième et dernière phase.

Après la maternelle, ce sont les quatre classes de l'école primaire et la cantine qui ont fait peau neuve.

A la rentrée de septembre, nos enfants et l'équipe enseignante retrouveront leurs habitudes dans des locaux refaits de fond en comble avec plus de confort, tout en réalisant des économies d'énergie notables.

Je voudrais remercier les enseignants, l'ensemble du personnel communal et les bénévoles pour leur collaboration précieuse lors des différents transferts de classes pour cause de travaux.

Ces derniers devraient se terminer à la mi-juillet, du moins je l'espère, car il nous a fallu compter avec la défaillance de certaines entreprises qui a eu pour effet de retarder le programme.

Il nous faudra encore recourir aux bonnes âmes pour remettre tout en ordre avant la rentrée.

Il en sera de même pour la salle des fêtes qui devrait pouvoir reprendre du service au mois de septembre, après libération des lieux par la classe de maternelle.

Le 5 avril 2024 nos efforts destinés à installer un commerce de proximité ont été récompensés avec l'ouverture de la supérette API.

Bien que la fréquentation des premiers mois s'avère satisfaisante, j'insiste sur le fait qu'un commerce durable, c'est avant tout un commerce rentable et si nous voulons le conserver dans notre commune, c'est à chacune et chacun d'entre nous qu'il appartient désormais de consommer local et d'y faire ses courses du quotidien.

Pour redynamiser le centre bourg et augmenter l'attractivité de notre commune, sous l'impulsion de deux conseillers, les toilettes municipales ont été rénovées et aménagées en aire de services pour les camping-cars. Là encore, la participation active d'un bénévole a permis de contribuer à la réalisation des travaux.

Les lieux jusque là peu engageant sales et grevés de fuites d'eau, ont été entièrement refaits et nettoyés. Désormais propres et fonctionnels, il appartiendra aux usagers dans le besoin, de respecter les lieux et de les laisser dans le même état de propreté.

Les tables de pique-nique ont été également nettoyées après avoir subi les outrages du temps. Elles sont désormais à même d'accueillir les travailleurs pour la pause déjeuner ou les touristes venus faire une halte sous les ombrages.

Après de nombreuses sollicitations, l'installation de jeux pour les enfants pourrait être envisagée dans les années à venir.

Je profite de l'occasion pour faire de nouveau appel à vous toutes et tous pour recréer le comité des fêtes afin d'animer notre commune.

Je remercie les quelques personnes s'étant déjà fait connaître lors de notre récent appel, mais l'effort reste à poursuivre.

Enfin, les mois de mai et de juin ont été consacrés à la préparation des élections européennes.

Je souhaiterais que notre commune garde la même participation de ses électeurs votants pour ce scrutin ô combien important pour notre avenir, tout en sachant que la lecture des 37 professions de foi et peut-être le beau temps revenu en démotivera plus d'un, ce qui serait préjudiciable à la démocratie.

Je vous laisse découvrir les nombreux articles de ce bulletin richement illustré et je vous souhaite de passer toutes et tous un bel été.

PLUIH : LES TRAVAUX DÉBUTENT

À LA LECTURE DU CAHIER DES CHARGES DE CE PROJET DE NOUVEAU PLUIH, MES COLLÈGUES AIMERAIENT SAVOIR SI LES SERVICES DE L'ÉTAT PRÉVOIENT UNE PROTECTION RAPPROCHÉE POUR LES ÉLUS À LA REMISE DES NOUVELLES CARTES AU PUBLIC !?



TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE



La deuxième tranche de travaux sur le groupe scolaire a démarré début janvier et deux classes viennent d'être livrées (photos ci-joint). Les travaux vont se poursuivre jusqu'à juillet pour que le groupe scolaire soit opérationnel à la rentrée de septembre. Les nouvelles classes sont lumineuses avec un nouvel éclairage led, une ventilation mécanique et un nouveau mode de chauffage, pompes à chaleurs en remplacement de chaudières à gaz vieillissantes et gourmandes en énergie.

Le confort de travail n'en sera que meilleur, avec la pose de tableaux interactifs dans chaque classe. La bibliothèque a également retrouvé ses locaux rénovés.

La maternelle quittera la salle des fêtes cet été afin de rejoindre ses locaux embellis pour la rentrée.

La cantine a reçu une isolation par l'extérieur, une pompe à chaleur pour le chauffage ainsi qu'un nouveau sol. Un nouveau grillage extérieur sera posé afin de renforcer la sécurité.

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales de la cour supérieure sera remanié en juillet afin d'assainir les murs du bâtiment de l'école primaire qui rencontraient de gros problèmes d'humidité.

Un très gros chantier qui va se terminer pour le bonheur de tous.



MON ÉCOLE, UN COMBAT DE TOUJOURS

Aujourd'hui nous avons une belle école, moderne et qui respecte les avancées législatives afin de toujours faire partie de notre paysage communal dans les années à venir. C'est un choix financier que nous assumons. Profitons des travaux actuels pour nous souvenir, au travers de cet article du journal Sud-Ouest de septembre 1986 ci-dessous, qu'il fut un temps pas si lointain, où nous n'étions pas aussi bien armés pour assurer ce service aux citoyens de Saint-Martial... et remercions à cette occasion tous les élus du passé qui ont donné de leur temps et fait tant d'efforts pour que d'une simple grange, notre modeste mais belle école, existe !



SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE

20 SEPTEMBRE 1986

Mairie et maternelle inaugurées

Saint-Martial-de-Valette se souviendra longtemps de cette journée mémorable au cours de laquelle ont été inaugurées, l'école maternelle et la nouvelle mairie.

De nombreuses autorités avaient répondu à l'appel des élus locaux : MM. Bernard Bioulac, président du Conseil général; Alain Bonnet, député; M^{me} Dutin, représentant le conseiller général; M. Lescure, commandant la compagnie de gendarmerie de Nontron; M. Ariaudo, commandant la brigade de gendarmerie de Nontron; M. Morel, maire d'Abjat, vice-président des Contrats de Pays; la quasi-totalité des maires du canton; le représentant du conseil régional; M^{me} Belin, inspectrice départementale de l'éducation nationale et représentant l'inspecteur d'Académie; M. et M^{me} Veyssière, conseiller pédagogique; M. Dumas, directeur de l'école; les représentants des diverses administrations et associations locales, les enfants, les parents, les amis de l'école ainsi que de nombreux administrés étaient présents.

Après le dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts, l'imposant cortège s'est dirigé vers l'école maternelle. Le ruban tricolore coupé et partagé, la visite des nouveaux locaux fut une révélation. M. Cornut, maire de la commune, ceint de l'écharpe tricolore, prit la parole : « Au nom de la commune, du Conseil municipal et de moi-même, je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence l'inauguration de nos nouveaux locaux et je dois dire combien nous sommes heureux de vous accueillir parmi nous. Pendant l'exécution du projet de la mairie, la nécessité est apparue au Conseil municipal de créer une école maternelle.

Une trentaine d'enfants de la commune pouvait en bénéficier. le choix du local a donné lieu à bien des tâtonnements. Mais il faut reconnaître que l'enthousiasme communicatif de M^{me} l'Inspectrice, son souci des possibilités de la commune, sa foi en sa mission éducative ont fait qu'une ancienne grange est devenue en trois mois le local que vous avez sous les yeux.

Ce pari, car au début c'était bien un pari, a été tenu grâce à un ensemble de gens de goût et de bonne volonté. M. Lassaygues, architecte départemental et son adjoint qui ont su jouer avec l'état des lieux dans un souci d'harmonie de rationalisation et d'économie. Les artisans qui ont consenti à travailler pendant que beaucoup étaient en vacances. Ils ont voulu nous montrer de quoi ils étaient capables, car au départ les échanges théoriques pouvaient laisser des doutes. Le service de l'Équipement qui s'est spécialement attaché aux aménagements extérieurs, M^{me} l'Inspectrice et M. Dumas, directeur d'école, qui n'ont pas hésité à résoudre pendant les vacances les nombreux problèmes qui n'ont pas manqué de se poser pour mener à bien cette rentrée qui s'est effectuée le premier jour, le 3 septembre, dans de bonnes conditions avec 30 élèves. Qu'ils en soient tous très chaleureusement remerciés.

Le financement de ce projet s'établit ainsi :

Auto-financement et subvention éventuelle du Conseil général : 159 436 F. Emprunt auprès de la Caisse d'épargne de Nontron : 180 000. Emprunt relais 2/3 pour

la TVA 52 000 F. Pour un total de 391 436 F.

Déjà nous sommes récompensés en voyant tout ce petit monde heureux de vivre autour de l'institutrice M^{me} Sacriste qui, j'en suis sûr, mènera à bien sa tâche éducative. Cette double inauguration m'a posé un petit problème quant aux différentes allocations ? Je vous prie de bien vouloir m'en excuser, mais M^{me} l'Inspectrice a voulu vous présenter ici-même cette réalisation qu'elle a conçue presque entièrement. »

Comment faire d'une vieille grange une classe au bon goût et fonctionnel se mariant à merveille ? C'est ce que devait expliquer en des termes précis M^{me} Belin, l'inspectrice départementale, après que M. le Maire eut adressé ses remerciements et dit sa satisfaction d'être en ces lieux. M^{me} Belin fit l'historique de la réalisation en insistant sur les aspects éducatifs sociaux et culturels qui ne manqueront pas d'avoir des conséquences bénéfiques sur le développement économique et démographique de la commune. Ces magnifiques locaux furent très admirés, surprenant agréablement beaucoup de visiteurs.

Il est vrai que l'école maternelle de Saint-Martial-de-Valette est unique dans son genre dans le département. On ne peut que féliciter la municipalité et tous ses réalisateurs.

BUDGET PRIMITIF

FONCTIONNEMENT

Le budget primitif a été construit et approuvé par le conseil municipal de manière prudente et raisonnée malgré une bonne situation financière. Nous restons vigilants pour l'avenir et avons décidé de ne pas augmenter la fiscalité cette année, aussi bien au niveau communal qu'intercommunal. Les taux seront les mêmes que ceux de 2023.

Les montants de la taxe foncière subiront une hausse car l'Etat a décidé de réévaluer de 3.9% les bases fiscales, malgré son discours sur la non augmentation des impôts.



DEPENSES	
Dépense générales	258 682,82 €
charges de personnel	321 820,00 €
Atténuations de produit	90 000,00 €
Autres Charges de gestion courante	56 010,00 €
Charges financières	7 941,48 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
Dotations aux provisions	788,00 €
Virement section investissement	334 278,00 €
Dotations amortissement	17 462,00 €
TOTAL DES DEPENSES	1 088 482,30 €



RECETTES	
Produits des services	33 915,00 €
Impôts et Taxes	450 936,00 €
Dotations et participations	245 309,50 €
Produits de gestion courante	22 206,00 €
Produits financiers	11,00 €
Produits exceptionnels	0,00 €
Opération d'ordre transfert entre section	1 350,00 €
Report exercice précédent	334 754,80 €
TOTAL DES RECETTES	1 088 482,30 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES	
Emprunts	45 733,09
frais d'étude et MO	31 250,00
modernisation éclairage public	22 646,00
travaux bâtiment voirie et équipements matériels	320 817,96
Terrain	9 000,00
renovation groupe scolaire	523 000,00
Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00
Opération d'ordre transfert entre section	1 350,00 €
opérations patrimoniales	80 898,00 €
TOTAL	1 035 695,05 €

RECETTES	
excédent investissement reporté	41 308,12 €
FCTVA dotations	44 098,70 €
Produit des cessions	0,00 €
Subvention conseil départemental	141 910,17 €
Subvention adour garonne	5 400,00 €
subvention Etat DETR	50 121,27 €
subvention Etat Fond vert	148 434,20 €
Excédent de fonctionnement	170 784,59 €
Dépôts et cautionnement reçus	1 000,00 €
Virement section de fonctionnement	334 278,00 €
Amortissement	17 462,00 €
opérations patrimoniales	80 898,00 €
TOTAL	1 035 695,05 €



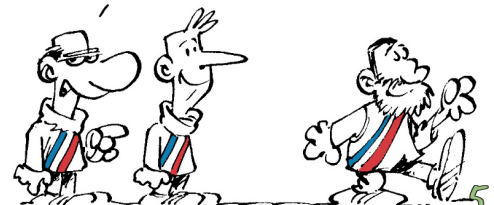
Quand un commerce s'ouvre c'est toujours un petit événement dans nos campagnes. Tout le monde se demande si cela va marcher, si le projet enfin réalisé va rencontrer son public. Après seulement deux mois nous pouvons vous dire que l'arrivée de cette petite supérette à prix raisonnables et ouverte tout le temps est un vrai succès.

Cela faisait trop longtemps que nous ne pouvions plus acheter notre pain et nos produits de première nécessité sans devoir prendre nos voitures, alors que nous sommes une commune vivante dont la zone industrielle doit refuser des implantations faute de place, dont la surface à urbaniser est pour le moment réduite à presque rien (négociation en cours lors du prochain PLUIH...) Bref, nous ne sommes pas une commune en difficulté... pour peu qu'on nous donne les moyens de nous développer !

ALORS CHER COLLÈGUE, COMMENT ÇA MARCHE CETTE MINI BOUTIQUE OUVERTE TOUT LE TEMPS ?

SUPER ! COMME C'EST PAS CHER, PAR CHEZ NOUS C'EST LE SUCCÈS ASSURÉ ! BON, JE VOUS LAISSE FAUT QUE J'AILLE DÉBITER UN ARBRE QUI EST TOMBÉ SUR UN CHEMIN APRÈS LE COUP DE VENT D'HTIER !

PARFOIS JE SAIS PAS POURQUOI, MAIS CE TYPE M'ÉNERVE UN PEU !



TRAVAUX SUR LES TOILETTES PUBLIC

Vous avez peut-être pu constater que les toilettes publiques situées place du 19 mars se refaisaient une beauté ô combien nécessaire après plusieurs dégradations et l'usure du temps. A l'initiative d'un élu, une aire de service pour camping-cars a été aménagée avec la possibilité pour les camping-caristes de remplir leur réserve d'eau potable grâce à un monnayeur, et de vider les eaux grises et noires. Le projet a également permis de réhabiliter les toilettes hommes et femmes (aux normes PMR) avec le remplacement de la tuyauterie et les mécanismes existants qui connaissaient des fuites à répétition. Il en a été de même pour la réfection de l'électricité réalisée par un élu. Enfin les peintures et la pose d'un plafond isolé sont venu rendre accueillant ce lieu d'utilité publique pour les personnes dans le besoin (pressant).

Nous profitons de l'occasion pour remercier ces personnes méritantes que sont messieurs Laurent Mazière et Roland Gereaud.

Autre plus non négligeable, les tables de pique-nique ont été nettoyées afin de pouvoir accueillir honorablement les touristes de passage et les personnels des chantiers environnants venus faire une pause déjeuner. Enfin un parking à vélo, né de l'imagination de deux de nos élus, va être réalisé à proximité de notre API supérette. Toutes ces initiatives concourent à l'attractivité de notre centre-bourg.

LES CAMPING CARS SONT LES BIENVENUS



BON À SAVOIR



HEURES D'OUVERTURE DES DECHETERIES DU SMCTOM DE NONTRON

ST FRONT / NIZONNE 06.27.78.43.28		
	DU 16/09 AU 14/06	DU 15/06 AU 15/09
LUNDI	8 H - 16 H	7 H - 14 H
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	8 H - 12 H	

PIEGUT-PLUVIERS 06.27.89.73.85		
	DU 16/09 AU 14/06	DU 15/06 AU 15/09
LUNDI	FERME	FERME
MARDI	8 H - 17 H	7 H - 14 H
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	8 H - 12 H	

MAREUIL en PERIGORD 06.15.70.78.21		
	DU 16/09 AU 14/06	DU 15/06 AU 15/09
LUNDI	8 H - 16 H	7 H - 14 H
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	8 H - 12 H	

ST PARDOUX LA RIVIERE 06.14.65.29.79		
	DU 16/09 AU 14/06	DU 15/06 AU 15/09
LUNDI	8 H - 16 H	7 H - 14 H
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI	8 H - 12 H	

SMCTOM de NONTRON
247, imp. du Bois des Charneux
24300 ST FRONT sur NIZONNE
05 53 56 20 52
contact@smctom-nontron.fr

Les installations sportives (plaine des stades) situées sur notre Commune sont communautaires depuis 2003. Ces installations sont utilisées par les clubs de rugby et de football, qui se partagent les infrastructures et plus particulièrement le terrain d'honneur (stade Henri Laforest) pour les matchs.

En 2004, des travaux de réhabilitation ont été réalisés sur le site de Masvicomteaux (stade honneur) dans les vestiaires mais aujourd'hui, les conditions d'accueil et de sécurité pour les sportifs et le public (vestiaires, tribunes) ne sont plus acceptables. A ce sujet, la « commission d'arrondissement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public », suite à une visite sur le site en date du 28 Mars 2023, a émis un avis défavorable avec prescriptions à la poursuite de l'activité du stade Henri Laforêt (fermeture des tribunes). Pour rappel, il est strictement interdit de monter dans ces tribunes pour votre sécurité.

La cohabitation entre les deux clubs sportifs, s'agissant de l'utilisation concomitante des équipements devient très compliquée et la dissociation des installations pour chacun des utilisateurs semble nécessaire.

Pour toutes ces raisons, le conseil départemental de la Dordogne a souhaité demander à l'agence technique

départementale (ATD) de réaliser une étude technique et financière prenant en compte l'utilisation du stade d'honneur et du stade annexe par le club de rugby et des infrastructures sur Saint Martial de Valette pour le club de football et son école.

Les travaux et les aménagements seront :

1 **Sur le site de Masvicomteaux** (terrain honneur) :

- Déconstruction des constructions existantes,
- Construction de vestiaires et d'une tribune,
- Modernisation de l'éclairage (Leds)

2 **Sur le site de Saint Martial de Valette** :

- Construction de vestiaires neufs avec un club house,
- Construction d'une tribune dissociée des vestiaires,
- Création d'un stade de foot en gazon naturel, avec un éclairage homologué, le tout relié par une liaison piétonne paysagère.

Le concours d'architecte a été lancé ainsi que de nombreuses demandes de subventions aux institutions, que ce soit l'Etat (DETR, Fonds Verts), l'Agence Nationale du Sport, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Département de la Dordogne sollicités afin d'atteindre les 80% de subventions pour ce projet structurant pour notre territoire et au combien indispensable.

TRAVAUX COMPLEXE AQUATIQUE

Une première opération de modernisation / amélioration du complexe OVIVE à Saint Martial de Valette a été réalisée en 2021.

Cette première phase a permis la réfection :

- des têtes de bassin de débordement,
- des joints de l'ensemble des équipements (grand bassin, bassin sportif et ludique, espace toboggan, pataugeoire),
- étanchéité des bacs tampon dans l'ensemble des équipements.

Après treize années d'ouverture et afin de continuer la modernisation de cet équipement particulièrement apprécié du public scolaire et des administrés, une seconde phase de travaux est envisagée.

Cette deuxième phase comprend :

- la réfection des faïences murales des sanitaires hommes et femmes,

- la réfection des grilles (bassin sportif, pataugeoire, toboggan)

- mise en place d'une pompe de circulation pour la chaudière bois,

- sécurisation de l'accès aux bassins avec l'installation d'une main courante,

- réfection façades extérieures,
- acquisition de 4 vélos pour aqua-bike supplémentaires.

Le montant HT de cette deuxième phase est de 147 771.06 €. Comme pour la première phase, nos partenaires privilégiés seront sollicités ; l'Etat au titre de la DETR 2024, le conseil départemental de la Dordogne dans le cadre de sa stratégie d'aménagement départemental des piscines et équipements aquatiques (plan piscine) et l'Agence Nationale du Sport.

FLOW VÉLO

Depuis l'année dernière la première tranche Javerlhac - Nontron est ouverte au public avec le plus grand plaisir à la pratiquer. Cette année, la deuxième tranche a commencé au printemps pour être praticable avant le début de l'été et l'arrivée des touristes. En effet, la pose des passerelles de Javerlhac et de Nontron ont été mises en place le mardi 11 juin pendant la nuit afin de ne pas gêner la circulation sur la départementale. Ce nouvel itinéraire partira de Nontron pour rejoindre St Pardoux-la-rivière sur une distance d'environ 8 km. Le nouvel appel d'offre a retenu la même entreprise « Muret » que pour la 1^{ère} tranche pour leurs offres et leurs qualités d'exécution.

SUR NOTRE COMMUNE

Nous avons appris au mois de septembre dernier l'existence d'un projet privé agrivoltaïque.

Ce projet est porté par la société VALECO, producteur et exploitant d'énergies renouvelables, filiale du groupe allemand EnBW l'un des plus grands fournisseurs d'énergie en Allemagne et en Europe.

L'entreprise est basée à Montpellier depuis plus de 30 ans. Elle œuvre dans les secteurs de l'énergie éolienne, photovoltaïque et biomasse.

Désireuse de développer des projets agrivoltaïques en Dordogne, comme c'est déjà le cas en Nouvelle Aquitaine, la société a recherché des agriculteurs prêts à louer leurs terres d'élevage et de fauche pour l'implantation de champs photovoltaïques.

Mais qu'est-ce que l'agrivoltaïsme ?

La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), définit une installation agrivoltaïque comme une « installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil et dont les modules sont situés sur une parcelle agricole où ils contribuent durablement à l'installation, au maintien ou au développement d'une production agricole ».

Après deux années de recherches dans le Nontronnais, 4 exploitants agricoles ont accepté le principe qui porte sur une surface totale de 175 ha répartie sur les communes de Nontron, Saint Pardoux la Rivière, Sceau Saint Angel et Saint Martial de Valette.

Où se situe la projet sur notre commune ?

Il se situe à proximité des hameaux de Beauvoir, Grohier, Chez Yonnet sur une surface de 40 ha. Il pourrait être porté à 54 ha car des négociations sont en cours avec un cinquième agriculteur qui s'est récemment rendu acquéreur de terres agricoles situées entre Le Cluzeau - Le Marquisat et le Lotissement de la Tour.

La localisation de ces terres est intéressante pour la société VALECO, car à proximité du poste source ENEDIS, situé au lieu dit Le Marquisat et qui ne serait pas en capacité de traiter la production de 100 MW escomptée pour le projet agrivoltaïque.

Aussi, VALECO envisage de construire à proximité, un poste source privé destiné à traiter sa propre pro-

duction d'énergie afin de pouvoir l'envoyer sur le réseau électrique en place.

De quoi s'agit-il ?

Ce projet agrivoltaïque a pour but de contribuer à la souveraineté alimentaire via la pérennisation et le développement de quatre exploitations bovines, tout en développant la souveraineté énergétique du territoire grâce à une énergie renouvelable et bas carbone.

A l'échelle des parcelles concernées, chaque exploitation continuera de faire paître son troupeau, et pourra également continuer l'activité de fauche. En effet, les structures photovoltaïques seront conçues en fonction des pratiques agricoles de chaque exploitation (hauteur en bas de panneaux surélevée, espacement entre chaque table de panneaux augmentée, mise en place de tournières en bout de rangées...) et de nombreux aménagements agricoles seront mis en place sur les sites (zones de contention, abreuvoirs, zones d'affouragement...).

Les panneaux solaires sont fixés sur des mono-pieux avec une hauteur « bas de panneau » de 1,8 m minimum et pour une hauteur « haut de panneau » de 3,20 m à 4 m. L'espacement inter-rang doit être d'un minimum de 6 mètres, ceci pour permettre l'accès aux bovins et aux engins agricoles chargés de l'entretien sous les panneaux.

La société VALECO loue les terres de l'agriculteur pour une durée de 40 années afin d'y implanter des panneaux photovoltaïques. En complément de la location l'exploitant agricole est rémunéré pour entretenir les lieux. Le tout constitue un revenu annuel fixe non négligeable à l'hectare pour l'exploitant.

Pour le site pressenti sur Saint Martial de Valette, il s'agit d'implanter des panneaux photovoltaïques au sol sur des terrains qui seront destinés à accueillir des bovins (120 vaches allaitantes) ou à être fauchés pour l'alimentation desdits bovins.



UN PROJET AGRIVOLTAÏQUE

Où en est le projet et quelles sont les échéances ?

- 2022 - 2023 : ÉTUDE DE FAISABILITÉ : Détermination du site - Pré-diagnostic - Accords fonciers ;

- 2024 - 2025 : ÉTUDES & PERMIS DE CONSTRUIRE - Réalisation des études faunistiques, floristiques, paysagère, agricoles... - Réalisation du dossier de permis de construire ;

- 2025 - 2026 : AUTORISATIONS - Instruction du PC par les services de l'Etat - Enquête publique - Obtention de l'autorisation ;

- 2027 - 2028 : PRE-CONSTRUCTION - Signature d'un PPA pour la vente de l'électricité - Validation du raccordement - Préparation du chantier ;

- 2028 - 2029 : CONSTRUCTION - Réflexion technique et ingénierie - Financement - Mise en service ;

- 2029 - 2069 : EXPLOITATION & MAINTENANCE - Suivi de production - Maintenance - Démantèlement.

Qu'en dit votre municipalité ?

En décembre 2023, à la demande du gouvernement, les communes ont été amenées à définir leurs zones d'accélération des énergies renouvelables. Le Conseil municipal a décidé de privilégier le photovoltaïque sur les toitures des habitations, des entreprises, locaux artisanaux, agricoles ainsi que la mise

en place d'une ombrière sur le parking de la salle des fêtes. Il a été également décidé de n'autoriser le photovoltaïque au sol que sur les terrains dégradés. Ce qui pourrait être le cas sur l'emprise des carrières après la fin de l'exploitation. Notre choix doit être ex-

aminé par un référent départemental à la Préfecture de Périgueux.

Après quoi il nous sera possible de déterminer des zones d'exclusions.

L'agrivoltaïque ne rentrait pas dans l'étude et ce dans l'attente d'un décret qui en précise les modalités. Ce décret est paru le 5 avril 2024.

Afin de se prononcer sur le projet en cours, la municipalité, sans attendre le déroulement de l'enquête publique, souhaite recueillir les observations des habitants de la commune compte tenu de la proximité des trois sites pressentis avec le bourg de St Martial et les hameaux de Beauvoir, Grolhier et Chez Yonnet.

C'est pourquoi il sera mis à votre disposition un registre en mairie pour faire remonter vos observations. Votre contribution permettra à la municipalité d'avoir un avis éclairé et s'il y a lieu, de définir des zones d'exclusions.

C'est aujourd'hui que se construit le futur paysage de votre commune pour les quarante prochaines années, aussi nous comptons sur chacun d'entre vous pour donner votre avis.

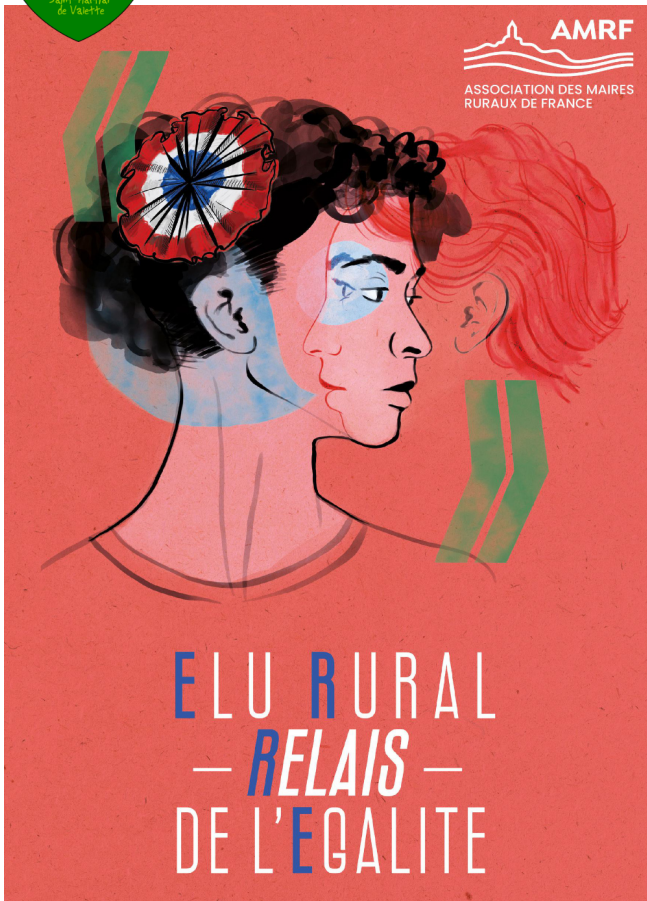
A l'initiative de la municipalité, des réunions publiques pourront avoir lieu pour informer notamment les riverains sur le projet et ce à compter du mois de septembre 2024.

Valeco de son côté s'engage à mener une concertation avec les habitants et riverains pendant le développement du projet afin de compléter la compréhension de chacun sur les enjeux du site.

Dès aujourd'hui donnez votre avis sur ce projet en vous connectant à notre site: <https://saint-martial-de-vallette.fr>



ICI NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



ERRE trouve sa justification dans une décision forte du Bureau de l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) et dans un rapport d'information sénatorial alarmant concernant **les conditions de vie de femmes vivants dans les milieux ruraux**. En effet, le rapport souligne que la moitié des féminicides se produisent en milieu rural alors que ces zones ne sont occupées que par un tiers de la population.

Les milieux ruraux sont reconnus comme étant des amplificateurs d'inégalités. ERRE vise à inverser ce processus, en palliant les obstacles rencontrés dans le monde rural.

Profitant de la spécificité positive de l'élu d'être accessible « dès le premier mètre », la présence d'Élus Ruraux Relais de l'Égalité permet de rapprocher l'information de la population bénéficiaire du projet.

L'action « **Élu Rural Relais de l'Égalité** » (ERRE) œuvre à la **lutte contre les violences intrafamiliales** et se décline autour de référents départementaux, en charge d'animer un réseau d'élus relais de l'égalité.

Parce que les violences physiques, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyberviolences sont punies par la loi ainsi que les menaces et les humiliations.

Parce que vous avez des droits quelle que soit votre situation personnelle, la commune de Saint Martial de Valette se mobilise en élisant trois Élu.e.s Ruraux Relais de l'Égalité pour :

- être à l'écoute des victimes de violences et de les accompagner vers des structures adaptées ;
 - assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences.
- Leur désignation étant récente, après avoir été formés, ils seront joignables à la Mairie.*

FLAMME OLYMPIQUE

Comme annoncé dans le dernier bulletin municipal, et à grand renfort de publicité le mercredi 22 mai, la flamme olympique est venue sur notre territoire... à Nontron.

Malgré le temps pluvieux, se fut un moment particulier de rencontres, d'échanges et de partage de valeurs sportives.

De nombreuses écoles et centres de loisirs du territoire ont pu profiter de cette journée ainsi qu'un public nombreux. Grâce à des bénévoles dévoués, un porteur de flamme exemplaire en la personne de François Lozach, accompagné de sa fille Camille, Nontron a vécu un moment intense lors du passage de la flamme des jeux olympiques.

Nous remercions le conseil départemental de la Dordogne d'avoir offert ce temps de partage, de fête populaire aux habitants et d'avoir partagé cette journée ensemble sur tout le département.



MA SÉCURITÉ... Une application qui vous vient en aide au bon moment.



Une application smartphone ministérielle intitulée « Ma Sécurité » est maintenant disponible sur les magasins applicatifs App Store et Play Store.

Cette application propose plusieurs fonctionnalités qui visent à vous conseiller et vous informer:

Vous êtes victime de violence, d'un vol, d'une escroquerie ? Vous vous posez des questions sur votre sécurité ? Vous recherchez des conseils ? L'application Ma Sécurité vous vient en aide et vous propose la solution la plus adaptée à votre problème.
Un gendarme ou un policier vous accompagne 24h/24 et 7j/7

L'objectif de cet outil est de répondre le plus rapidement possible à vos différentes interrogations et demandes, tout en simplifiant vos échanges avec la Police et la Gendarmerie.



IntraMuros

Un concentré d'informations communales et intercommunales en poche !

Que vous soyez natifs de notre commune, nouveaux résidents, touristes de passage, téléchargez gratuitement cette application qui vous sera d'une grande aide au quotidien. Elle est adoptée par 7371 communes et plus de 200 intercommunalités dont votre Communauté de Communes Périgord Nontronnais depuis 2021. Vous y trouverez entre autres les renseignements concernant les services intercommunaux, dans le domaine social, le

Les services proposés par l'application Ma Sécurité vous offrent une réponse instantanée et personnalisée. En effet, un tchat disponible 24h/24 et 7j/7 vous permet de communiquer de manière instantanée avec la gendarmerie ou la police la plus proche de chez vous. Celui-ci répond à vos questions, vous accompagne et vous guide vers la solution la mieux adaptée.

En cas d'urgence, l'appel au 17 reste impératif.

Une application simple à utiliser, qui s'adresse à tous

Ma Sécurité s'adresse au grand public et complète l'offre habituelle de la Police et de la Gendarmerie. L'interface de l'application vous présente quatre onglets: **Accueil; Actualités; Conseils et Numéros utiles.** Sur ces pages, diverses fonctionnalités vous sont proposées: **Appels d'urgence ; Signalement ; Démarches administratives ; Actualités locales et/ou thématiques ; Fiches conseils de sécurité ou de prévention** sur les thématiques qui vous intéressent (habitation, famille, transports et mobilités, numérique, harcèlement, violences sexuelles et sexistes, risques ferroviaires...).

Ma Sécurité, au plus proche de vos démarches

Pour faciliter vos démarches avec les commissariats et gendarmeries locales, une cartographie des points d'accueil vous est présentée. Celle-ci regroupe leurs coordonnées et horaires d'ouverture et vous offre la possibilité de prendre rendez-vous directement depuis l'application.

Vous pouvez aussi être informé par des notifications des actualités locales concernant la sécurité sur les communes de votre choix. Les utilisateurs de l'application recevront 1 à 2 fois par semaine des notifications conseils relatifs à la sécurité dans les transports de tous types.

logement, l'urbanisme, l'enfance - jeunesse, le sport, la culture, le tourisme, mais aussi les informations utiles concernant votre commune .

Citons, par exemple, la liste des commerces, les lieux d'hébergement, de restauration, les artisans et les entreprises ... De plus vous pourrez directement faire remonter des informations à votre mairie.

Pour l'installer, rendez-vous dans votre Google Play ou votre App Store , vous y trouverez l'application.

Une fois l'application téléchargée, sélectionnez la ou les communes dont vous souhaitez recevoir les informations.

Comme sur le site de Saint-Martial, vous serez ainsi alerté par notification.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ... IA !

Le monde de demain se fera avec l'intelligence artificielle.

Que le sujet se termine de manière positive ou non, il faut que nous abordions la chose pour expliquer à ceux de nos amis les moins intéressés par l'informatique de quoi il est question... car cette « intelligence » sera au centre de nombreux débats télévisés mais aussi législatifs.

L'intelligence artificielle (IA) est un processus d'imitation de l'intelligence humaine qui repose sur la création et l'application d'algorithmes exécutés dans un environnement informatique dynamique. Son but est de permettre à des ordinateurs de penser et d'agir comme des êtres humains !

L'IA est un outil capable de réaliser des actions à la place d'un être humain comme par exemple: la reconnaissance vocale, une technologie intelligente que vous utilisez au quotidien. Elle facilite les interactions rapides et instantanées... quand ça marche ! L'IA utilise également sa base de données en fonction de vos demandes et besoins, que ce soit dans les applications mobiles ou la domotique.

Voici une définition scientifique de l'intelligence artificielle :
L'IA désigne des machines et des systèmes imitant l'intelligence humaine. Ces systèmes s'améliorent au fur et à mesure qu'ils collectent de nouvelles informations.

Différentes manifestations de l'IA incluent :

- Chatbots : programmés pour analyser et comprendre les problèmes, ils fournissent des réponses ou des solutions rapides.
- Assistants intelligents : effectuent des analyses approfondies et traitent une grande quantité d'informations pour fournir des données fiables.
- Moteurs de recommandations : suggèrent des émissions télévisées ou d'autres contenus en fonction de vos habitudes.

Contrairement aux idées reçues, les progrès technologiques dans ce domaine visent à améliorer les capacités des machines et à résoudre des problèmes complexes, automatisant ainsi des tâches chronophages pour l'homme.

En somme, l'IA vise à simplifier nos vies en allégeant notre charge de travail grâce à des systèmes intelligents et automatisés... Nous sommes bien d'accord que tout cela semble lointain et théorique mais en fait, non, tout a déjà commencé et pourrait avoir de lourdes conséquences sur des millions d'emplois dans le monde... On parle déjà d'inventer pour les usines des robots de nouvelles générations entièrement autonomes qui apprennent comme le font aujourd'hui nos gamins en apprentissage...

Qu'on aime ou pas, c'est un fait, les machines savent déjà dessiner, écrire, soigner et même composer de la musique à notre place. Inutile de vous dire que les domaines d'applications de cette « intelligence » nouvelle sont sans limite, tant sa puissance de calcul est immense... et énergivore, bien que nous sachions aujourd'hui que l'IA sera un outil efficace contre la prolifération des déchets et dans de nombreux autres domaines utiles pour préserver notre planète d'un trop grand réchauffement climatique... un véritable paradoxe qu'il faudra lui aussi gérer...

Lorsqu'on explore le monde de l'intelligence artificielle, il est fascinant de découvrir qu'elle n'est pas un concept unique et uniforme. Elle englobe plusieurs types de travaux en cours de développement, chacun ayant des capacités et des fonctionnalités uniques. Voici une introduction de base sur les capacités et les fonctionnalités de l'IA :

- Intelligence Artificielle Étroite (IA faible) : Cette IA est conçue pour effectuer une tâche spécifique avec précision, comme la reconnaissance vocale, les systèmes de recommandation ou la reconnaissance d'images. Cependant, elle ne peut pas effectuer de tâches au-delà de sa fonction désignée.

- Intelligence Artificielle Générale (AGI ou IA forte) : L'AGI, ou IA forte, est un concept théorique qui représente une avancée significa-

tive par rapport à l'IA faible. Contrairement à l'IA étroite, l'AGI pourrait appliquer ses apprentissages antérieurs à de nouvelles tâches dans des contextes différents, sans formation ni intervention humaine.

Essentiellement, ce type d'IA aurait des capacités cognitives équivalentes à celles d'un être humain.

- Super IA Artificielle : Le concept théorique le plus avancé en matière d'IA est la super IA artificielle. Cette IA ne se contenterait pas d'égaliser les capacités cognitives humaines, mais les dépasserait largement. Elle pourrait potentiellement ressentir des émotions, avoir des besoins et des croyances, et prendre des décisions que seuls les humains peuvent actuellement prendre.

Parlons des fonctions de l'IA:

- Apprentissage Automatique (Machine Learning) : L'IA utilise des algorithmes pour apprendre à partir de données et améliorer ses performances au fil du temps.

- Traitement du Langage Naturel (NLP) : L'IA peut comprendre et générer du langage humain, ce qui est essentiel pour les chatbots, les assistants vocaux et la traduction automatique.

- Reconnaissance de Formes et Robotique : L'IA peut identifier des motifs dans des images, des vidéos ou des données, ainsi que contrôler des robots et des véhicules autonomes.

En somme, l'intelligence artificielle est un domaine en constante évolution, avec des applications variées et des perspectives prometteuses pour l'avenir, notamment en terme d'écologie...en espérant que nous éviterons les dérapages dont nous parlent les auteurs de science fiction depuis belle lurette.

L'IA apprend, on appelle cela l'e-learning...

L'apprentissage automatique des machines est un processus qui permet aux ordinateurs d'apprendre à partir de grandes quantités de données sans instructions directes.

Si nous avons peur que l'IA remplace l'homme par sa grande capacité d'apprentissage, dans certains métiers, en réalité, l'IA pourrait être utilisée également afin de régler des problématiques qui ne semblent pas pouvoir être résolues par l'humain à l'heure actuelle... comme par exemple, la découverte de nouvelles molécules et de traitements dans le secteur médical, la prédiction de catastrophes naturelles ou encore la mise au point de nouvelles méthodes pour réduire l'empreinte carbone.

Autant d'applications concrètes qui pourraient avoir un impact majeur sur l'évolution de la société aussi bien à court qu'à long terme.

En attendant, à ce jour, la reconnaissance visuelle, la détection de fraude bancaire et les véhicules autonomes sont des exemples courants d'applications du machine learning...

Afin d'illustrer notre propos par l'exemple, **nous vous préparons un numéro du bulletin de fin d'année dont toutes les illustrations seront réalisées avec l'aide de l'intelligence artificielle...**

Notre illustrateur restera bien entendu aux commandes pour vous faire cette petite démonstration visuelle.

HÉ LES GARS, VOUS SAVIEZ QUE LA MAÎRE MACHIN A FAIT UN DISCOURS TELLEMENT PÉNIBLE QUE LA MOITIÉ DE SES CONSEILLERS DORMAIENT À LA FIN ?



ON A BIEN FAIT DE FAIRE ILLUSTRER LE PROCHAIN BULLETIN PAR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE !

ÇA POURRA PAS ÊTRE PIÈRE ET ÇA MÉNAGE NOS RELATIONS DE VOISINAGE !



L'Amicale Laïque œuvre depuis de nombreuses années dans le but de permettre à l'ensemble des élèves de l'école de participer à des sorties scolaires, sans frais pour les parents. Au cours de l'année, plusieurs actions ont été proposées pour récolter des fonds afin de financer les transports (piscine, cinéma, autres sorties), le spectacle de fin d'année et la fête de fin d'année scolaire. En novembre dernier, nous avons organisé un loto qui a fait salle comble. Nous remercions l'ensemble des personnes qui y ont participé (joueurs, donateurs, bénévoles, etc)

Le 21 décembre, les enfants ont assisté au spectacle « L'Oiseau du Bonheur » proposé par l'association *Le Silence Bien Entendu*. A l'issue, le Père Noël est venu à la rencontre des enfants auxquels il a offert un cadeau à chacun et un goûter.

Dans le but d'augmenter les finances de l'association, l'Amicale a organisé diverses actions : un vide ta chambre le 11 février, une vente de sacs isothermes et une randonnée ludique le 1er juin.

Nous remercions toutes les personnes qui s'associent à nos actions et qui participent à nos manifestations.

Amicalement,

Les membres de l'Amicale Laïque

LA GAZETTE

Nous profitons de la sortie du bulletin municipal et de l'encart qui nous est offert, pour vous rappeler que l'équipe est encore fidèle au poste.

Nous vous attendons avec votre énergie, votre talent, votre charisme et votre bonne humeur. Vous êtes bourrés d'idées nous en sommes certains et nous en avons besoin pour le développement du club.

En attendant nous vous proposons : "belote, scrabble, rummikub, tarot, rami, broderie", il y en a pour tous les goûts. Nous participons de manière bénévole et éprouvons de la joie à partager de bons moments. A bientôt, **rejoignez-nous**.

L'équipe de la Gazette du Picataù

Le Forum intercommunal réunit une cinquantaine d'associations des domaines sportif, culturel, caritatif, social et environnemental. Les buts de cette manifestation sont divers :

- présenter à la population du territoire les associations existantes sur le secteur;
- susciter l'envie de s'inscrire à une nouvelle activité de loisirs;
- mettre le tissu associatif en avant;
- favoriser les rencontres entre les différentes associations du territoire;

Des stands sont installés afin de présenter l'activité de chaque association, d'informer le public et d'échanger avec les associations. Des démonstrations sont proposées. **Le prochain Forum aura lieu le Samedi 14 septembre 2024** à la salle des fêtes et à la maison des sports de Nontron.

ORGANISÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD NORTRONNAIS
associations@ccpa.fr
07 87 26 51 34

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

48ème édition

SPORT
CULTURE
CARITATIF
SOCIAL
NATURE
ENVIRONNEMENT

Liste des associations et programme des démonstrations sur :
www.peregrin-nordronais.fr/forum-intercommunal-des-associations
Facebook Culture Périgord Nordronnais

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024!

NONTRON 10.00 - 17.00 ACCES GRATUIT
SALLE DES FÊTES ET MAISON DES SPORTS RESTAURATION SUR PLACE

CHUT OUEST
JEU POUR LES PETITS.

FAIS UN DESSIN DU PERE NOEL,
PORTE-LE A LA MAIRIE
LAISSE TON NOM.
LES 5 PREMIERS GAGNENT
UN BEAU LIVRE ILLUSTRE!

SAINT-MARTIAL DE VALETTE EN PÉRIGORD VERT

SI VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI, PAR MÉGARDE, N'A PAS REÇU CE BULLETIN, FAITES LE NOUS SAVOIR ET NOUS RÉPARERONS CETTE ERREUR DE DISTRIBUTION.

RESTAURANT LE PÉRIGORD
SAINT-MARTIAL DE VALETTE
05 53 60 32 36

LES PHOTOS DE NOS ANCIENS



RETROUVEZ LES NOMS CACHÉS DES DEUX ENFANTS ET PORTEZ-LES À LA MAIRIE... IL Y AURA UN CADEAU !



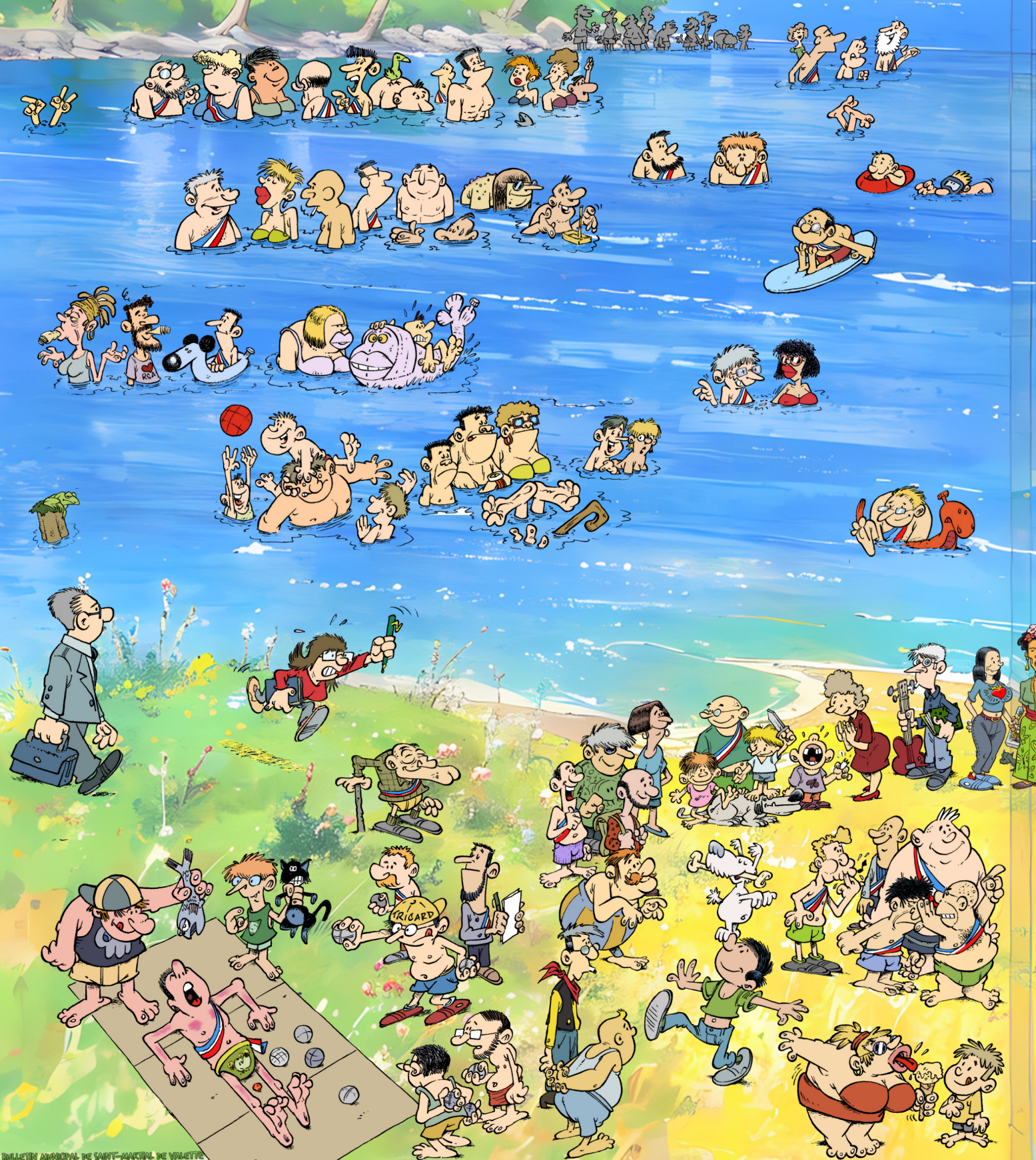
Saint Martial de Valette classe 1955/1956

- N°1=Gilles BACHELLERIE---N°2=Jacques COMBEAU---N°3=Jean-Pierre DELAGE---N°4=Hubert BRAGEOT
N°5=Roger DARFEUILLE---N°6=Marcel TAMISIER---N°7=Jean-Pierre LASRET---N°8=Anne-Marie CHALVERAT
N°9=René HIVERT---N°10=Danielle BRAGEOT---N°11=Danielle HIVERT---N°12=Danielle ALBUCHER
N°13=---N°14=Yolande PARACHOU---N°15=Gisèle ROYE---N°16=Josette MARTY
N°17=Danielle VIGNAUD---N°18=Suzanne DESVARD---N°19=Madeleine GASCOING---N°20=Marie THOMAS
N°21=Michel MERCIER---N°22=---N°23=Claudette MALLET---N°24=Josette VIGNAUD
N°25=Pierre RASSINOU---N°26=Jean-Pierre FARGEAS

LE MAIRE A DISPARU !

GRAND JEU DE L'ÉTÉ

C'EST L'ÉTÉ ET IL FAIT SI CHAUD QUE TOUS LES MAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES ONT DÉCIDÉ QUE LEUR RÉUNION ANNUELLE SE TIENDRAIT À L'ÉTANG DE SAINT-ESTÈPHE... MALHEUREUSEMENT NOTRE SECRÉTAIRE DOIT FAIRE SIGNER EN URGENCE UN DOCUMENT À NOTRE MAIRE ALAIN LAGORCE !



1 RETROUVEZ LE MAIRE
2 COMPTEZ LE NOMBRE
D'ÉCHARPES TRICOLORES
3 TROUVEZ UN PERSONNAGE
PRÉSENT DANS LE BULLETIN
PRÉCÉDENT
RAPPORTEZ VOS RÉPONSES À
LA MAIRIE ET GAGNEZ UN LIVRE !



A cartoon illustration of a forest scene. In the foreground, a large tree trunk is on the left. In the background, three men are walking, one carrying a bag. To the right, a man is fishing from a log over a stream, with a boot hanging from his line. In the lower left, a woman with glasses is sitting on the ground reading a book, with a dog nearby. A green lizard is on the ground near the tree. In the top left, a toucan is perched on a branch. The scene is set in a lush, green environment with various trees and rocks.

PORTAGE A DOMICILE
(H DE NONTRON
05.53.56.45.87

La Commune de
Saint Martial de Valette

Recherche activement des bénévoles
Pour recréer le Comité des Fêtes



Venez reprendre la flamme qui animera à
nouveau notre village et facilitera
le vivre ensemble.
Toutes les bonnes volontés sont recherchées.
Vous disposerez de locaux et de matériel
pour prendre ce nouveau départ.

N'hésitez pas à nous contacter via Facebook
ou par mail :
mairie.stmartialvalette@orange.fr

Mairie à Place du 19 Mars 1962
24300 SAINT-MARTIAL DE VALETTE - TEL 0553560463
Mairie@SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE.FR
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: MR ALAIN LAGORCE
RÉDACTEURS: MRS GOUILHERS GÉRAUD, JOUËN, BAYLET.
MAQUETTE ET ILLUSTRATIONS: JOJA